Paris : ReconquÃªte des voies sur berges

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
January 2012

Bertrand DelanoÃ« indignÃ© par la dÃ©cision du Premier ministre

Alors que le Premier ministre, FranÃ§ois Fillon, a rendu public son refus d'autoriser la mise en œuvre du projet de reconquÃªte des voies sur berges, Bernard DelanoÃ«, maire de Paris s'indigne de la mesure tant sur la forme que sur le fond. Ci-joint son communiquÃ© : "Le Premier ministre a rendu publique aujourd'hui une lettre adressÃ©e aux journalistes avant mÃªme que je ne la reÃ§oive. Il y indique son refus d'autoriser la mise en œuvre du projet de reconquÃªte des voies sur berges dÃ©cidÃ© par la MunicipalitÃ© parisienne, votÃ© par le Conseil de Paris, validÃ© par un avis favorable d'une commission d'enquÃªte publique et approuvÃ© par une majoritÃ© de Parisiens lors des derniÃ¨res Ã©lections municipales en 2008.

Ce diktat du gouvernement est inacceptable dans sa mÃ©thode, son contenu et son principe :

-

dans sa mÃ©thode dans la mesure oÃ¹ il intervient aprÃ¨s 3 ans de travail et de concertation, conduit aussi bien avec les Parisiens, les Ã©lus des collectivitÃ©s que les services de l'Ã‰tat ; il rappelle l'avis favorable du commissaire enquÃªteur tout en feignant d'ignorer que l'ensemble de ses rÃ©serves et recommandations ont Ã©tÃ© prises en compte par la Ville ;

-

dans son contenu, il demande Ã la Ville de produire une Ã©tude sur les reports de circulation alors que celle-ci a Ã©tÃ© fournie Ã l'Ã‰tat en octobre 2010, complÃ©tÃ©e en avril 2011, qu'elle a donnÃ© lieu Ã une expertise contradictoire avec les services de la prÃ©fecture de police et a Ã©tÃ© validÃ©e par les services du ministÃ¨re de l'Ã‰quipement en juin 2011 ; c'est d'ailleurs l'ensemble de ces Ã©lÃ©ments qui a Ã©tÃ© versÃ© au dossier d'enquÃªte publique conclue en septembre dernier ;

-

dans son principe enfin, car FranÃ§ois Fillon pose ici un acte partisan : les Ã©lus choisis par les Parisiens sont pleinement lÃ©gitimes pour dÃ©cider de l'amÃ©nagement de leur ville."

Â RÃ©sumÃ© de l'avis de l'autoritÃ© environnementale sur la projet d'amÃ©nagement des berges de Seine - 23-06-2011

Ville de Paris - 12-01-2012